VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 82.106, dans l'affaire intitulée Mme Katherine Kruppenbacher vs Ignatz Kruppenbacher et al, ledit jugement m'ont rendu en Cour ouverte le 25 novembre 1907 et signé en cour ouverte le 2 décembre 1907 et adressé à J. L. Onorato l'encanteur, et en vertu d'un ordre du même dans l'affaire intitulée et numérotée, daté le 13 décembre 1907, et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, dossier No 82.114, dans l'affaire des mineurs Bauer, ledit ordre daté le 13 décembre 1907 j'offrirai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 30 janvier 1908 les propriétés foncières comme suit

Premièrement—Un certain ilet de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, connu comme No 25, compris entre les rues Marais et Urouhart, l'avenue Jordan et la rue Sisters en état de projet, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des rues Marais et Urouhart, trois cent quarante trois pieds un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Jourdan et à la rue projetée Sisters, ensemble avec les droits et titres à cette portion marquée pour l'ouverture de la rue projetée Sisters, compris dans les lignes dudit ilet faisant face à dite rue projetée Sisters et la ligne de division de la propriété des Sœurs Ursulines, toutes les mesures plus ou moins.

Les améliorations comprenant un cottage double, contenant quatre chambres de chaque côté, écurie et grenier connu comme No 1200 avenue Jordan et un cottage simple contigu, contenant trois chambres connu comme No 1224 avenue Jordan

Deuxièmement—Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ilet bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Kentucky et Mathilda, mesurant quarante pieds de face à la rue Dauphine par une profondeur entre lignes parallèles de cent six pieds, six pouces, trois lignes, désignés comme lots 1 et 2, contigus l'un à l'autre, le lot 1 formant l'encoignure des rues Kentucky et Dauphine.

Les améliorations comprenant un cottage double, connu comme 4401 03 rue Dauphine, contenant quatre chambres de chaque côté et le cottage simple connu comme 4507 rue Dauphine, contenant quatre chambres.

Troisièmement—Une portion de terre avec les bâtisses, dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Mathilda, Bourgogne et Alexander, mesurant plus ou moins quatre vingt quatre pieds quatre pouces de face à la rue Dauphine, par une profondeur de trente sept pieds huit pouces.

Les améliorations comprenant un cottage simple contenant quatre chambres et connu comme No 4637 rue Dauphine.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1908, les actes de vente aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs pardevant F. Adolph, notaire. Dix pour cent de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières
Bureau No 314 rue Baronne.
28 déc—29—jan 5 12 19 26 30

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Terrain pour Bâtir à Alger.
(5ème District).
Coin des rues Jackson et Madison.

Succession de Charles B. Wolters et sa femme Johanna Hoke

No 69.355—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 25 février 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1908 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme partie des ots 1 et 2 dans l'ilet 151, borné par la rue Jackson (maintenant avenue Gladell), Madison (maintenant avenue Brooklyn) les rues Hamer et Monroe (maintenant Tâche), ledit lot mesurant en mesure américaine 60 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson par une profondeur et façade à la rue Madison de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Condition—Une moitié au plus comptant, la balance s'il y en a en 1 et 2 ans, respectivement après la date de la vente et adjudication, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt, par an de la date jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante à D 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur, 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 jan—25 26—fév 2 9 16 23 25

Carrère & Keeney

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage encoignure des rues Lyon et Annonciation
JEUDI, le 30 janvier 1908, à midi.

Succession de Henry Millaudon et de Elizabeth Stephen, sa femme, et de Henry Millaudon jeune.

No 84,338—Cour Civile le District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs Bureau No 806 rue Perdido—Ernest A. Carrère, Encanteur — JEUDI, le 30 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 20 décembre 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 8 du faubourg ouest Bouligny, maintenant l'ilet désigné par le No 141 sur le plan par H. C. Brown, voyer, lequel est borné par les rues Lyon, Annonciation, Laurel et Bordeaux, laquelle dite portion de terre est désignée par le No 10 sur un plan de Geo T. Dunbar voyer, daté le 18 février 1849, déposé en l'étude de L. E. Kenny ancien notaire, lequel lot formant l'encoignure des rues Lyon et Annonciation et mesurant 50 pieds de face à la rue Lyon sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme 601 rue Lyon, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer au dessus et en plus du prix d'achat toutes les taxes dues sur ladite propriété, pour les années 1907 et 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Joseph Sinai, notaire, en cette ville, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

James C. Henriques, Meyer S. Dreifus, avocats.

29 déc—29—janv 5 12 19 26 29 30

Chas Lacoume.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joli cottage neuf avec quatre chambres, situé rue Tonti, entre l'avenue St Bernard et la rue République,

Dans le Troisième District de cette ville.

MERCREDI, le 12 fév ier 1908, à Midi.

Succession de Artemise Prevost, veuve de George Flawick.

No 64.420—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR CHAS LACOUME, Encanteur, Bureau No 334 rue Carondelet, MERCREDI, le 12 février 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre issu et daté signé le 8 janvier 1908 par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé en cette ville, dans le Troisième District, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, y appartenant et dépendant, ledit lot étant connu comme lot No 28 dans l'ilet No 32 venant 120 pieds par les rues Havana, Ferry (maintenant Ferdi Vertu, maintenant Republique) et Wayne, maintenant Esplanade, et l'avenue St Bernard sur lequel se trouve George Le Aimas voyer, daté le 14 février 1900, enregistré à un acte passé pardevant E. Legier, notaire le 5 août 1902 et mesurant 30 pieds de face à la rue [illegible] Vertu sur cent cinquante [illegible] pieds (150) environ [illegible] lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1908, payer pour tous les certificats nécessaires et de déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec Chas Lacoume encanteur. L'acte de vente pardevant Louis A. Martinez, notaire No 11 rue Bienville, aux frais de l'acquéreur.

Wm E. Ker, avocat pour l'exécutrice.
CHAS LACOUME, Encanteur
No 334 rue Carondelet.
12 jan—12 19 26—fév 2 9 12

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
—DE—
PROPRIETES
SUSCEPTIBLES DE DEVELOPPEMENTS
—EN DES—
SITES MEILLEURS POUR LES FABRIQUES
ET LES PLUS VALABLES POUR SPECULATION
POUR RAPPOTER LES PLUS GRAND PROFITS

Héritiers de Henry T. Williams vs William Winans Wall

No 83,090—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet,

JEUDI, le 30 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 8 juillet 1907, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

(1) Un certain ilet de terre, vieux No 4 (maintenant No 1266) borné par les rues Force, Vertu et Canonge et la propriété de Lessops.

(2) Un certain ilet de terre, vieux No 5, (maintenant No 1265) borné par les rues Force, Vertu, Canonge et Pillé.

(3) Un certain ilet de terre, vieux No 6 (maintenant No 1264), borné par les rues Force, Vertu, Pillé et Deléry.

(4) Un certain ilet de terre, vieux No 9 (maintenant No 1270), borné par les rues Vertu, Magistrat (Nord Dorgenois) et Canonge et la propriété Lessops.

(5) Un certain ilet de terre, vieux No 10 (maintenant No 1435), borné par les rues Magistrat (Nord Dorgenois), Law et Canonge et la propriété Lessops.

(6) Un certain ilet de terre, vieux No 14 (maintenant No 1441), borné par les rues Canonge, Pillé et Law et l'avenue Florida.

(7) Un certain ilet de terre, vieux No 15 (maintenant No 1440), borné par la Propriété Lessops, les rues Canonge et Law et l'avenue Florida.

(8) Un certain ilet de terre, vieux No 16 (maintenant No 1647), borné par la Propriété Lessops, les rues Canonge et Industrie et l'avenue Florida.

(9) Un certain ilet de terre, vieux No 18 (maintenant No 1645), borné par les rues Pillé, Deléry et Industrie et l'avenue Florida.

(10) Un certain ilet de terre, vieux No 25 (maintenant No 1659), borné par les rues Industrie, Agriculture, Hancock et Monroe.

(11) Un certain ilet de terre, vieux No 26 (maintenant No 1660), borné par les rues Industrie, Agriculture, Monroe et Gordon.

(12) Un certain ilet de terre, vieux No 27 (maintenant No 1661), borné par les rues Industrie, Agriculture, Gordon et Benton.

(13) Un certain ilet de terre, vieux No 28 (maintenant No 1662) borné par les rues Industrie, Agriculture, Benton et Williams

(14) Un certain ilet de terre, vieux No 29 (maintenant No 1663), borné par les rues Industrie, Agriculture, Williams et Adams ou Montgomery.

(15) Un certain ilet de terre, vieux No 44, (maintenant No 2023) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Montgomery et Adams.

(16) Un certain ilet de terre, vieux No 45, (maintenant No 2024) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Williams et Montgomery.

(17) Un certain ilet de terre, vieux No 46, (maintenant No 2025) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Benton et Williams.

(18) Un certain ilet de terre, vieux No 47, (maintenant No 2026) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Gordon et Benton.

(19) Un certain ilet de terre, vieux No 48, (maintenant No 2027) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Monroe et Gordon.

(20) Un certain ilet de terre (vieux No 49, (maintenant No 2028) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Hancock et Monroe

(21) Un certain ilet de terre, vieux No 54 (maintenant No 2043), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Canonge et Pillé.

(22) Un certain ilet de terre, vieux No 55 (maintenant No 2044), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Pillé et Deléry.

(23) Un certain ilet de terre, vieux No 56 (maintenant No 2047), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Hancock et Monroe.

(24) Un certain ilet de terre, vieux No 57 (maintenant No 2048), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Monroe et Gordon.

(25) Un certain ilet de terre, vieux No 58 (maintenant No 2049), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Gordon et Benton.

(26) Un certain ilet de terre, vieux No 59, (maintenant No 2050), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Benton et Williams.

(27) Un certain ilet de terre, vieux No 60 (maintenant No 2051), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Williams et Montgomery.

(28) Un certain ilet de terre, vieux No 61, (maintenant No 2052), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Montgomery et Adams.

(29) Un certain ilet de terre, vieux No 72, (maintenant 2219), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra Canonge et Pillé.

(30) Un certain ilet de terre, vieux No 73, (maintenant No 2220), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Pillé et Deléry.

(31) Un certain ilet de terre vieux No 74, (maintenant No 2223), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Hancock et Monroe.

(32) Un certain ilet de terre, vieux No 75 (maintenant No 2224), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Monroe et Gordon.

(33) Un certain ilet de terre, vieux No 76 (maintenant No 2225), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Gordon et Benton.

(34) Un certain ilet de terre, vieux No 77 (maintenant No 2226), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Benton et Williams.

(35) Un certain ilet de terre, vieux No 78 (maintenant No 2227), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Williams et Montgomery.

(36) Un certain ilet de terre, vieux No 79 (maintenant No 2228), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra Montgomery et Adams.

(37) Un certain ilet de terre, vieux No 80 (maintenant No 2387), borné par les rues Ne Plus Ultra, Serre (Patriotes), Benton et Williams

(38) Un certain ilet de terre, vieux No 81, (maintenant No 2388) borné par les rues Ne plus Ultra, Serre (Patriote), Gordon et Benton.

(39) Un certain ilet de terre, vieux No 82, (maintenant No 2389) borné par les rues Ne Plus Ultra, Serre (Patriote), Monroe et Gordon.

(40) Un certain ilet de terre, vieux No 83 (maintenant No 2390) borné par les rues Ne Plus Ultra, Serre (Patriote) Hancock et Monroe.

(41) Un certain ilet de terre, vieux No 84, (maintenant No 2393) borné par les rues Ne Plus Ultra, Serre (Patriote) Pillé et Deléry.

(42) Un certain ilet de terre, vieux No 85, (maintenant No 2394) borné par les rues Ne Plus Ultra, Serre (Patriote) Canonge et Pillé.

(43) Un certain ilet de terre, vieux No 105 (maintenant No 2786), borné par les rues Caton, Sénat (Seloe), Monroe et Gordon

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1908. Dix pour cent comptant requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Rees E. Breazeale, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. W. Wall,
Hall & Monroe,
Avocats.

29 déc—29—janv 5 12 19 26 30

Chas Lacoume

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Cottage Double Nos 2843 et 2845 rue Annonciation, entre les rues Washington et Sixième, MERCREDI, le 12 février 1908 à midi; aussi meubles et effets mobiliers contenus dans la résidence No 2857 rue Annonciation.

Succession de John B. Fath.

No 83,997—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR CHAS LACOUME, Encanteur, bureau No 334 rue Carondelet—MERCREDI, le 12 février 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 9 janvier 1908, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Les meubles contenus en la résidence No 2857 rue Annonciation, consistant d'une armoire, un bureau, une boîte de fer-blanc, quatre portraits, un miroir, un lit et lingerie de lit, une toilette, une armoire, quatre chaises, une berceuse, un garde-manger, un fourneau, ustensiles de cuisine, trois tables en bois et trois chaises.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre B sur un plan ou certificat d'arpentage fait par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, le 12 novembre 1907 et annexé à un inventaire fait par J. F. A. Hebel, notaire, le 25 novembre 1907, dans l'affaire de la succession de John B. Fath, No 83,997 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, ledit morceau de propriété ou portion de terre étant situé dans l'ilet No 87 (vieux No 40) borné par les rues Washington, Sixième, Laurel et Annonciation, commençant à une distance de (76) pieds soixante seize pieds de l'encoignure des rues Annonciation et Sixième et mesurant d'après ledit plan, quarante quatre (44) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Annonciation, par soixante (60) pieds, quatre (4) pouces et deux (2) lignes de profondeur entre lignes parallèles et égales, ledit morceau ou portion de terre, formant une partie de la portion du fond des lots originaux Nos un (1) et deux (2) du dit ilet, d'après un plan de subdivision de onze (11) lots de terre dans le dit ilet No quarante (40), (vieux numéro), déposée en l'étude de Manuel G. Garcia, shérif de la paroisse Jefferson pour référence.

Les améliorations sur ledit morceau ou portion de terre consistent en un cottage double et dépendances, désigné par les Nos 2843 2845 rue Annonciation.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente et tous les certificats pardevant Jno. F. A. Hebel, notaire en cette ville. 10 pour cent devant être déposé au moment de l'adjudication entre les mains de Chas Lacoume, encanteur. Le prix de la propriété mobilière consistant en meubles, etc., devant être payé au moment de l'adjudication, laquelle sera vendue par moi, Mardi, le 11 février, à la résidence No 2857 rue Annonciation à 11 heures a. m.

12 jan—12 19 26—fév 2 9 12

CHAS LACOUME, Encanteur.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84 314—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Apollo Dugué, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.

18 jan—18 22 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Antonio ou Antonino Salario.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84 061—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme A. Salario, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Sethos, avocats.

22 jan—22 26 31

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier District,
COTTAGE DOUBLE,
2131-2133 Avenue Tulane et Terrain Vacant Contigu.
COTTAGE SIMPLE,
No 2112 AVENUE TULANE
—ET—
Le Lot Vacant Contigu,

Succession conjointe de Mary Driscoll, Ellen Driscoll et Daniel Driscoll.

No 84,180—Cour Civile de District Div. D.

PAR W. H. FITZPATRICK ENCANTEUR—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 11 février 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, à moi adressé et signé le 16 décembre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane (autrefois la rue Commune), les rues Johnson, Gravier et Galvez, et désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias Bogens à Samuel Smith & Co., passé pardevant James Graham, ancien notaire en cette ville, le 7 fév. 1859, ledit lot mesurant 26 pieds 5 pouces 4 1/4 lignes de face à l'avenue Tulane commençant à une distance de 79 pieds 5 pouces 4 3/4 lignes de l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Johnson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois connu comme No 2112 avenue Tulane, contenant cinq chambres et cuisine et galerie de côté.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune) les rues Gravier, Galvez et Johnson, désigné comme le lot No 1 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 15 avril 1850 et déposé en l'étude de M. Gurnon, notaire, le dit lot mesurant 26 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Tulane, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et égales. Consistant d'un lot vacant avec hangar dans le fond.

3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, autrefois la rue Commune, les rues Galvez, Johnson et Palmyre, désignés comme lots Nos 22 et 23 sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé dans les archives de D. L. McCay, ancien notaire, d'après lequel lesdits lots mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 22 formant l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Galvez et mesurant 26 pieds et 3 lignes de face à l'avenue Tulane par 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur en façade à la rue Galvez entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage double en bois, connu comme Nos 2131-33 avenue Tulane, coin de la rue Galvez contenant de chaque côté 3 chambres, cuisine et hangar. Le lot No 23 est contigu au lot No 22 et mesurant 26 pieds 4 lignes de face à l'avenue Tulane par 102 pieds, (cent deux) 8 huit pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, consistant d'un terrain vacant.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant faire 10 pour cent de dépôt avec l'encanteur au moment de la vente et assumer toutes les taxes pour l'année 1908 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Les actes de vente devant être aux frais des acquéreurs et passés pardevant Ernest T. Florance, notaire, au Bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles.

9 jan—9 12 19 26—fév 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme M. A. Pike.

No 74,973—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune, JEUDI le 6 février 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne, il sera vendu, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, à moi adressé et signé le 30 décembre 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine étendue de terre dans la paroisse Est Baton Rouge, Louisiane, sur la rivière Amite, environ 17 milles de la ville de Baton Rouge, étant la partie Est de la Sec. 4, T. 5 S. R. 2 E. District de Darre Greenburg, ladite étendue contenant deux cent cinquante acres.

La terre ci-dessus est sujette à un bail en faveur de Louis B. Trinchard.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Wagner, notaire.

John J. Darrieux, avocat.

5 jan—5 12 19 26—fév 2 6

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles antiques et modernes, tableaux, porcelaines, ornements, calice doré, livres, vache, un lot de poules, lapins, canards, cochons, monture et chaîne, coffre-fort en fer, objets plaqués.

Succession du Révérend Eugène Avellhé—No 84,571—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ledit ordre étant daté le 16 janvier 1908, signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Div. E et adressé à moi, William R. Metzler un encanteur dûment autorisé, je procéderai à vendre le

MERCREDI, 29 Jan, 1908, à 11 a. m.,
Au 312 rue Carondelet.

Un lot d'effets mobiliers d'après l'inventaire enregistré. Conditions comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.
Eugène Esquinance, administrateur.
Chas I. Denégre, avocat.
18 jan—18 19 26 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession vacante de Alfred Duverger.

No 84,206—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 31 décembre 1907 et signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Div. D, et à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre le JEUDI, le 6 février 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette partie du Troisième District nommé Gentilly, désigné par le numéro 5 de l'ilet numéro 58 borné par les rues Havana Vertu, Magistrat et Warwick, d'après un plan dressé par C. Gireux, le 19me jour de décembre 1849, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en cette ville.

Le dit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Havana par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par achat de David Daniel Pettis, par acte passé pardevant Alexis Robert, ancien notaire, le 24 juillet 1854, enregistré en le livre des transferts 65, folio 291.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat pour 1908, et devant payer pour l'acte de vente pardevant A. M. Buchmann, notaire.

W. R. METZLER, Encanteur.
Adolfo Dugué, administrateur public.
E. T. Florance, avocat.
5 jan—5 12 19 26—fév 2 6

QUI EST ST-PAUL,
L'ENCANTEUR?
Demandez-le à l'Abeille.
19mai—1an

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

I. B. Rennyson. I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Bâtisse en Briques à Deux Etages,
CONNUE COMME LA FABRIQUE DE VOITURES ET DE WAGONS D'O'CONNOR,
522-24-26-28-30 RUE JULIE, ENTRE CAMP ET MAGAZINE,
—ET—
37 Actions du Fonds Capital, Valeur au Pair de $100, de la O'Connor Co., Ltd.
A L'ENCAN JEUDI, LE 27 FEVRIER

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE GEO. W. O'CONNOR—No 79,678, Division E, Cour Civile de District.

EN vertu de et conformément à des ordres à moi adressé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté le 13 décembre 1907, 16 janvier 1908, 21 janvier 1908 je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 27 février 1908, à midi, la propriété ci-après décrite: 37 actions du fond capital de la O'Connor & Co. Ltd. représentée par certificats 1 et 3, et

Trois certains lots de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 161 borné par les rues Julie, Camp, Magasins et St Joseph désignés comme lots 6 7 et 8 et mesurant chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Julie par une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—sur les actions, comptant; sur les propriétés foncières un tiers ou plus ou le tout comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, représentée par billets de l'acquéreur datés le jour de l'adjudication, payables en un et deux ans après la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date, garantis par toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant payer en sus de ses enchères les taxes pour l'année 1904 la prime de l'assurance de la dat de l'adjudication et les frais d'actes et certificat.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire.

Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.
MM. Dart & Kernan, Boatner & Manion, Henry G. McCall, avocats.
20 jan—26—fév 2 9 16 23 26 27

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains de Valeur du Troisième District.

Succession de Mme Henry Flach.
No 83,219—Cour Civile de District, Division A pour la paroisse d'Orléans.

PAR KENNEDY & AIREY—R. J. Kennedy, Encanteur—Bureau No 840 rue Union—MERCREDI, le 26 février 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté, le 23 décembre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Dorgenois, Onzaga et Alice Rousselin, désigné par le No 33 sur un arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 14 octobre 1903, et d'après cela, commençant 90 pieds, sur la rue Dorgenois, ou l'ailée Rousselin, et mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 125 pieds 11 pouces et 4 lignes.

Un certain lot de terre, ensemble avec ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois et Rousselin, désigné comme lot No 32 de l'ilet No 1358 et mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par une profondeur de 125 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout d'après un plan de L. Burgi, voyer, daté le 22me jour d'août 1836 déposé en l'étude de Seghers, ancien notaire, comme plan No 21

Conditions—1/2 ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, la portion du crédit devant être démontrée par un billet fait par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, le même devant être garanti par lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue; ledit acte d'achat devant contenir le pact de non aliénando et toutes les clauses de sécurité, les taxes pour l'année 1907 devant être assumées par l'acquéreur; 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 jan—2d 29—fév 2 9 16 23 26

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot d'effets mobiliers
Sur les lieux
1047 rue Tchoupitoulas, enseigne Calliope

Succession de Carl Petersen.

No 84,457, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR LEONARD L. STERN, Encanteur—VENDREDI, le 31 janvier 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux 1047 rue Tchoupitoulas, coin de la rue Calliope, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 10 janvier 1908 par Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un lot d'effets mobiliers
Conditions—Comptant.
19 jan—19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

Pouvant être facilement transformé en un cottage double.

No 2018-2020 rue St Philippe, entre les rues Frieur et Johnson.

Philip Toca vs Octavie Toca et als.

No 79,426—Cour Civile de District — Division —

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 30 février 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 janvier 1908, signé en cour ouverte par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l